

La Voix du Bourg

Retrouvez toute l'actu sur www.ville-samer.fr



Travaux de la R.D. 901

à lire en page 4

L'AVENUE CH. DE GAULLE INAUGURÉE



3

**ÉLECTIONS
MUNICIPALES**
Un nouveau
mode de scrutin

4-5

TRAVAUX
De nombreuses
réalisations ont eu lieu

6-10

FESTIVITÉS
Samer,
ville animée

12



À L'HONNEUR
Claude Baude : plus
de 50 ans au service
du sport

17

VIE ASSOCIATIVE
Les assos bougent
à Samer !

ÉDITO

de Monsieur le Maire

Chers Samériennes, Chers Samériens,

L'année 2013 se termine. Ce fut encore une année bien remplie pour notre commune, principalement orientée vers l'emploi et le logement. Il ne m'appartient pas ici d'énumérer la liste des réalisations de l'année écoulée (la période préélectorale dans laquelle nous sommes entrés nous impose un devoir de réserve et des restrictions en termes de communication).

Car en effet, après les fêtes de fin d'année qui se profilent, viendra le temps de la campagne électorale et vous devrez alors choisir celles et ceux qui conduiront les destinées de notre commune pour les six prochaines années. A ce sujet, la population de notre ville ayant augmenté, c'est un nouveau mode de scrutin qui sera appliqué en mars prochain ; je vous invite à en découvrir les modalités ci-contre.

Mais quelques soient les résultats de ces prochaines élections, nombre de projets intercommunaux verront le jour, sur le territoire de Samer, comme la création d'une zone d'activité concertée (ZAC) route de Desvres, la maison du cheval boulonnais à la ferme de la Suze, l'extension de la zone d'activités du Pont d'Etienfort,...

Tous ces projets n'ont été possibles que grâce à la fusion des deux intercommunalités de Samer et Desvres en 2009, que bon nombre de samériens craignait.

Avec mes collègues du Conseil Municipal, je vous souhaite par avance de bonnes fêtes de fin d'année.

A bientôt,

Cordialement,



Claude BAILLY



INFORMATION : DEMANDE DE LA MÉDAILLE DE LA FAMILLE FRANÇAISE



Toute famille ayant élevé 4 enfants ou plus, et dont l'aîné a 16 ans révolus, peut s'adresser en Mairie de Samer afin de postuler pour la médaille de la famille française.

INFOS UTILES PERMANENCES DE VOS ÉLUS

M. Le Maire, Claude Bailly
le samedi de 10h10 à 11h30
et sur rendez-vous au 03 21 33 50 64

Henri Janczarski [1^{er} adjoint]
les lundi, mardi, jeudi et vendredi,
de 17h30 à 19h00

Yanick Carlu [2^{ème} adjoint]
le jeudi, de 14h00 à 16h00

Joël Legrand [3^{ème} adjoint]
le vendredi, de 17h00 à 18h30

Alain Labonté [4^{ème} adjoint]
le lundi, de 9h00 à 10h00 ; le samedi de
11h00 à 12h00 ; et tous les matins, sur ren-
dez-vous au 03 21 33 50 64

Alain Maquinghen [5^{ème} adjoint]
le vendredi, de 9h00 à 12h00 et le samedi,
de 11h00 à 12h00,
sur rendez-vous au 03 21 33 50 64

Pascal Bally [6^{ème} adjoint]
le samedi, de 11h15 à 12h15 ; les lundi,
mardi et mercredi matin, sur rendez-vous au
03 21 33 50 64

SERVICES MUNICIPAUX

Philippe Botte [Directeur Général des
Services]
reçoit le matin

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 23 & 30 MARS 2014 LE NOUVEAU MODE DE SCRUTIN

Suite au vote définitif des députés intervenu le 17 avril 2013, les nouvelles modalités qui vont régir les prochaines élections municipales des 23 et 30 mars 2014 sont désormais connues.

Cette page vous informe brièvement des principaux changements qui vont intervenir dans notre ville, pour ce qui concerne l'organisation de ces élections, suite au nouveau mode de scrutin de liste, avec une part de proportionnelle, qui sera désormais obligatoire pour toutes les communes de plus de 1000 habitants, et faisant suite à notre population qui compte maintenant plus de 3500 habitants (notre commune compte aujourd'hui 3.756 habitants).



Qu'est-ce qui va changer pour notre ville ?

> Le nombre de conseillers municipaux, qui passe de 23 à 27

IMPORTANT

LE PANACHAGE, LE RATURAGE, L'AJOUT OU LA SUPPRESSION DE NOMS DE CANDIDATS NE SERONT PLUS AUTORISÉS ET TOUTE MODIFICATION, SI MINIME SOIT-ELLE, DU BULLETIN DE VOTE ENTRAÎNERA AUTOMATIQUÉMENT SA NULLITÉ.

> On votera donc pour une liste entière comportant une numérotation des candidats qui déterminera l'attribution ultérieure des sièges et qui sera présentée dans le respect des règles de la parité (14 hommes et 13 femmes ou 13 hommes et 14 femmes).

> Le mode de scrutin sera majoritaire pour les 14 premiers sièges attribués d'emblée à la liste arrivée en tête au 1^{er} tour (seulement en cas de majorité absolue soit 50.1 %) ou à défaut au 2^{ème} tour (où la majorité relative suffira) et proportionnel (selon la règle de la plus forte moyenne) pour les 13 sièges restants qui seront répartis entre toutes les listes ayant recueillies au moins 5 % des suffrages exprimés, (y compris la liste arrivée en tête)
Les sièges seront attribués aux candidats dans l'ordre de présentation sur chaque liste.
Le respect de la parité obligera à constituer une liste de candidatures composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

> Lors du vote, une pièce d'identité doit être obligatoirement présentée.

> L'élection des conseillers communautaires. Les conseillers communautaires qui représenteront notre commune au sein de la Communauté de Communes de Desvres-Samer, seront également désignés par les électeurs au suffrage universel direct en même temps que les conseillers municipaux.

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figurera de manière distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue. Cette liste de candidats aux sièges de conseiller communautaire sera paritaire et comportera un nombre de candidats

égal au nombre de sièges à pourvoir (9 pour notre commune sur 52 pour l'ensemble de la Communauté de Communes de Desvres-Samer).
Les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste de candidats au conseil municipal.

> L'élection des adjoint(s). Les adjoints (8 au maximum pour notre commune) seront élus parmi les membres du nouveau conseil municipal (lors de la 1^{ère} réunion). Mais dorénavant, cette élection aura lieu au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel, (et non plus un par un comme auparavant). Sur chacune de ces listes, l'écart entre le nombre total de candidats de chaque sexe ne pourra pas être supérieur à un. Pour notre commune (et par référence au nombre actuel d'adjoints), les listes de candidatures à cette fonction devront donc comporter 4 hommes et 4 femmes.
D'autre part, aucune disposition légale n'impose que le maire et son premier adjoint soient de sexe différent.

> Les délais pour l'élection du maire et des adjoints. L'élection du maire et celle des adjoints devront avoir lieu lors de la première réunion de conseil municipal qui aura lieu de plein droit à l'issue du renouvellement général des conseillers municipaux (cette réunion est obligatoire et est consacrée à ces élections). Quelle que soit la taille de la commune, cette première réunion se tiendra au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le premier tour de scrutin, si le conseil a été élu dès le premier tour. Dans le cas contraire, elle se tiendra au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche suivant le second tour de scrutin.

R.D. 901 :

L'avenue Charles de Gaulle officiellement inaugurée



Les travaux, promis depuis de nombreuses années aux riverains, ont été réalisés sur 3 exercices budgétaires :

- En 2009, suppression des branchements d'eau potable en plomb par Véolia ;
- En 2010, effacement des réseaux électriques, de téléphonie et d'éclairage public. Coût : 161.000 € HT, avec une subvention de 84.000 € de la Fédération Départementale de l'Energie, présidée par M. Michel Sergent
- En 2011 : provision budgétaire de 272.000 € et large concertation avec les riverains.
- En 2012 : budgétisation de 420.000 € HT pour l'aménagement des trottoirs et réseaux d'eaux pluviales.

La chaussée a été entièrement refaite par le Département, présidé par M. Dominique Dupilet, qui a donné, en supplément, une subvention de 90.000 € pour la borduration et les eaux pluviales.

L'avenue De Gaulle a donc été inaugurée dernièrement, en

présence, notamment de M. Dominique Dupilet (Président du Département du Pas de Calais) et M. Michel Sergent (Président de la Fédération Départementale de l'Energie).

Notons que les riverains n'ont pas été conviés à cette cérémonie, en raison des restrictions de communication en période préélectorale.

Jardin Public :

L'aire de jeux aménagée

Après le terrain multisports, ce sont de nouveaux équipements qui ont pris place dans l'aire de jeux du Jardin Public, rue du 11 novembre.

De plus, pour la sécurité de nos enfants, le parc a été entièrement clos : il est accessible de 9 heures à 20 heures.

D'autres jeux devraient prendre place dans cet espace en 2014.



Urbanisme :

Fin des travaux au lotissement des Frênes



Les élus ont accueilli les représentants des entreprises Eiffage, CDL, Sade et Savreux pour une réception des travaux du lotissement « Les Frênes » qui compte 80 lots, en dépôt conjoint avec M. et Mme Bodin, particuliers qui rétrocèdent, à l'euro symbolique, toutes les voiries et espaces verts à la commune. Auparavant avait eu lieu la réception d'un lotissement privé de M. et Mme Bodin (20 terrains viabilisés). Le prix de vente des terrains des lotissements avoisinait 90€ TTC le m². En trois ans, tous les terrains ont été vendus.

Le coût total des travaux s'élève à 1 600 000 € TTC.

Une subvention de l'Agence de l'eau de 86 400 € a été accordée pour la qualité environnementale : récupération des eaux pluviales dans les parcelles et dans les noues.

D'autres lotissements sont prévus : « Le Parc » (70 logements autour de la salle Lemanski) et l'Eco-quartier (70 logements, locatifs et en accession à la propriété).



Salle de billard :

Nos services techniques ont oeuvré

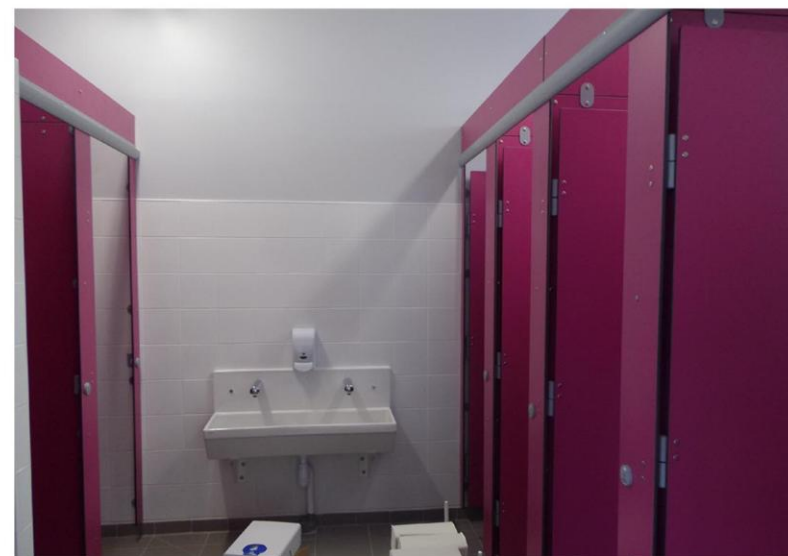
Des travaux ont eu lieu à la salle de billard de la Bernardière.

Nos services techniques ont, une nouvelle fois, prouvé leur savoir-faire et leur efficacité en procédant à la remise en peinture du local, ainsi qu'au changement de l'éclairage.

L'U.S. Billard a, quant à elle, procédé au changement du tapis de la table.

Ecole Coustès :

Des sanitaires flambant neufs



Le personnel communal était en charge du chauffage, de la peinture et de l'électricité. Robonets électroniques, chasses d'eau à faible consommation, sèche-mains électroniques, éclairage automatique ont été installés, ainsi qu'un accès pour personnes handicapées. Coût de l'opération : 84.538 €



Depuis le mois de juin, des entreprises de Samer, Boulogne et Le Portel ont isolé et posé des menuiseries, mais aussi de la plomberie. Tout était à faire !



Salle de sports du Trion :

Remise en état du revêtement de sol

Le revêtement de sol de la salle de sports du Trion a, lui aussi, eu le droit à une cure de jouvence.

Montant des travaux : 7.000 €

Fête du travail (1^{er} mai), 16 Samériens à l'honneur



Comme de coutume, les travailleurs ont été mis à l'honneur lors de la fête du travail. 16 Samériennes et Samériens se sont vus remettre le diplôme de la médaille d'honneur du travail.

Les diplômés

- > **Argent** : M. Philippe Ducrocq, Mme Anne-Marie Louchez, M. Laurent Routier.
- > **Vermeil** : M. Jean-Paul Delattre, M. Jean-Marie Lejeune.
- > **Or** : Madame Brigitte Butel, M. Jean-Claude Fauchois, M. Robert Justin, M. Francis Mionnet, M. Jean-François Routier.
- > **Grand Or** : Mme Christine Belloy, M. Guy Detout, M. Jean-Claude Fauchois, Mme Lydie Maquinghen, M. Francis Mionnet, Mme Marie-Thérèse Rambur, Mme Marie-José Saily, Mme Huguette Wacogne.

8 Mai Commémoration de la Victoire de 1945



Ascension Repas offert aux Aînés, tradition respectée



Ducasse communale Une fête familiale et sportive



Le concours de pétanque,...



... le tournoi de basket,...



... et le concours de pigeons.



Lors de la réception des forains.



Tradition oblige, les chevaux boulonnais, les Majorettes et l'Harmonie Municipale ont promené la biche dans les rues de la commune.



La course cycliste : le départ ...



et quelques coups de pédales plus tard, les vainqueurs.

RETOUR EN IMAGES SUR... LA FÊTE DES FRAISES 2013



Réception des personnalités



Inauguration par l'Harmonie Municipale



1^{er} salon de la vente à domicile



Exposition des peintres samériens



Sculptures et peintures de M. Toussent



Les produits du terroir



La randonnée cyclotouriste



Le concours des fraises

SYNDICAT HIPPIQUE BOULONNAIS LE 100^{ÈME} CONCOURS DE CHEVAUX BOULONNAIS

Le Syndicat Hippique Boulonnais (SHB) a organisé une fête du cheval, où des démonstrations avec les



équidés ponctuaient les nombreuses animations de la fête, dont une exposition des races locales, un marché des produits du terroir, un spectacle d'élégance et une démonstration de poste hongroise (un cavalier monté sur deux chevaux).

Pour le concours, les chevaux étaient évalués sur leur allure, leur façon de marcher, de trotter, de se tenir. Leur maniabilité, aussi. Au total, cette fête du cheval a accueilli cent cinquante-huit chevaux.

Le soutien des collectivités. Pour marquer le centenaire du concours, le SHB a choisi un lieu emblématique : la ferme de la Suze qui deviendra prochainement la ferme du cheval boulonnais. Un projet que le président du SHB, Philippe Blondel, suit de près. De même pour la réussite de la fête du cheval, qui a connu une très bonne affluence. « *Je tiens particulièrement à remercier la communauté de communes de Desvres-Samer ainsi que nos financeurs, insiste Philippe Blondel. Les partenaires, qu'ils soient privés ou publics, répondent toujours présent. C'est important pour faire vivre ce genre d'événements.* »

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET LA FÊTE NATIONALE



LES PEINTRES DANS LA RUE



Le soleil avait encouragé quarante participants de tous les âges. En effet, M. Vallois, âgé de 92 ans, était de nouveau présent cette année. Le peintre connaît bien Samer pour y avoir exercé son métier d'instituteur en 1943-1944.

L'adjoint à la culture a salué la forte participation des adhérents de l'association Samer Loisirs pour tous et chaque participant est reparti avec la traditionnelle barquette de fraises et un lot.

Le prix du public a été attribué, pour les enfants, ex-aequo à Isaac Riley et Robin Lacheré.

Pour les adultes, ex-aequo entre Raymond Toussent et Marina Riley.

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET LA REMISE DES DICTIONNAIRES AUX ENFANTS SAMÉRIENS



ÉVÉNEMENT

LE RALLYE DU BOULONNAIS A ATTIRÉ LES FOULES À SAMER



La 23^{ème} édition du Rallye du Boulonnais, organisée par l'Automobile Club Côte d'Opale (ACCO), s'est donc achevée dimanche sur la 1^{ère} victoire de Xavier et Nathalie Pruvot sur une Toyota Celica GT.



CADRE DE VIE

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES ET DES VILLES FLEURIES 2013



La Ville de Samer participait, comme tous les ans, au concours des villes fleuries du Département du Pas-de-Calais. Malgré un printemps froid et humide, les fleurs ont bien poussé, après un très beau mois de juillet.

Cette année la ville a obtenu le Lys d'or au niveau de l'arrondissement de Boulogne sur Mer. Mais surtout, après le bouquet d'argent l'an dernier, Samer a obtenu pour la première fois le Bouquet d'or au niveau départemental. C'est une belle récompense pour les employés de la ville qui y mettent tout leur cœur mais aussi pour les habitants de Samer qui fleurissent leur maison.

Au niveau local, 2013 est aussi une bonne année avec 3 prix d'honneur obtenus sur 4 possibles.

Félicitations à tous les participants et à l'année prochaine !

LE PALMARÈS

1^{ère} catégorie :

M. Claude DUCROCQ (+ le prix d'honneur) ; M. Gilles SAILLY ; M. Joseph FAYEULLE ; Mme Mauricette PREUVOST ; M. Maurice COINON.

2^{ème} catégorie :

M. Claude GOMEL (+ le prix d'honneur) ; M. Francis MIONNET ; Mme Christiane LOUIS ; M. François BAILLIEU ; M. Joël MILLE.

3^{ème} catégorie :

M. Bernard MAQUINGHEN ; M. David BOURGOIS ; M. Guillaume FLASQUE ; Mme Sylvia COLAS

4^{ème} catégorie :

Mme Bernadette SORET (+ le prix d'honneur) ; M. Rémi GOLLIOU ; Mme Céline SORET ; M. Ludovic CAFFIER ; M. Pierre SALMON



PERSONNEL COMMUNAL

BONNE RETRAITE À MADELEINE POLIE ET RÉMI DARQUE



Deux salariés de la ville ont été mis à l'honneur à l'occasion de leurs départs à la retraite.

Madeleine Polie, adjoint technique. Elle a d'abord été agent d'entretien en contrat emploi solidarité (CES) en 1991, au service entretien des locaux. Après avoir été agent d'entretien contractuel à mi-temps, elle est passée stagiaire et a été titularisée en mai 1996. Elle terminera adjoint technique première classe en 2011. Madeleine Polie était responsable de l'entretien des différents bâtiments communaux et était très impliquée dans son poste de travail. Le maire a rappelé le sérieux de Madeleine Polie et son grand sens des responsabilités. Elle prend sa retraite après vingt-deux années de service.

Rémi Darque, directeur du service jeunesse. Recruté comme ouvrier temporaire au foyer des jeunes par Yves Dorée, maire en 1989, il sera nommé directeur du club municipal des jeunes en 1991.

En 1992, il est nommé au poste d'animateur socio-culturel puis titularisé en 1995 pour diriger le club municipal des jeunes, le centre de loisirs de juillet, le centre de loisirs permanent, la colonie de vacances d'août et la prévention de la délinquance dans la commune. Après la suppression de la Maison des jeunes, Rémi Darque est resté coordinateur de l'association Samer loisirs pour tous. "Vous avez exercé votre métier avec beaucoup de compétence, de conscience professionnelle et de dynamisme", a souligné le maire.

PATRIMOINE

UN ÉTÉ MOUVEMENTÉ AU MUSÉE CAZIN

L'été 2013 a été pour le musée Jean-Charles CAZIN, situé en mairie de Samer, très mouvementé. Notre stagiaire, Kelly TIETARD, étudiante en Master Archéologie – Patrimoine – Archives, spécialité « Gestion des sites du patrimoine » de l'Université Charles-de-Gaulle de Lille 3, a procédé au récolement de la collection du Musée de France durant les vacances d'été 2013.

Chaque musée ayant le label « Musée de France », comme le Musée Jean-Charles CAZIN à Samer, doit obligatoirement procéder à son récolement pour le 12 juin 2014. Mais qu'est-ce que le récolement ?

La Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) définit le récolement comme « une opération s'articulant sur dix ans, visant à connaître et à caractériser le patrimoine muséographique. Il consiste à vérifier la présence d'un bien dans les collections des musées, sa localisation, son état, son marquage ainsi que son inscription dans l'inventaire. Il s'effectue par campagnes successives, qui s'organisent en fonction du musée ». L'objectif du récolement est donc de vérifier si toutes les œuvres de la collection sont présentes au musée et de répertorier sa localisation, son état de conservation et si cela correspond à l'inventaire du musée. Cela permet de mieux connaître les collections du musée et d'avoir de bonnes bases pour sa mise en valeur.

Après une formation au récolement au Musée des Beaux-arts d'Arras, notre stagiaire a pu commencer le récolement de la collection CAZIN du musée de Samer le 1^{er} juillet 2013. Ce jeu de piste sur les œuvres de Jean-Charles Cazin, né à Samer en 1841, grand artiste français du XIX^{ème} siècle, de sa femme Marie et de leur fils Jean-Michel Cazin, consista en un pointage minutieux avec prise de mesure, constat d'état de conservation, prise de photographies, marquage du numéro d'inventaire sur œuvre et inscription sur inventaire. La campagne de récolement a été l'occasion de reconditionner les œuvres et de mettre à l'abri les œuvres les plus fragiles. Avec un récolement fait à 100%, le musée Jean-Charles CAZIN est prêt à se lancer dans un nouveau projet Musée pour un nouveau rayonnement culturel au service de la population et des samériens.



PORTRAIT

CLAUDE BAUDE, PLUS DE 50 ANS AU SERVICE DU SPORT SAMÉRIEN



Dans cette édition de la Voix du Bourg, rencontre avec M. Claude Baude.

La Voix du Bourg : "M. Baude, depuis quelle année êtes-vous impliqué dans le football ?"

Claude Baude : "J'ai commencé à jouer à 12 ans à l'USS (Union Sportive Samer) en 1960, où j'ai terminé comme entraîneur avec l'épopée Samer/Abbeville (D2), lors du 6^{ème} tour de la coupe de France (saison 1983-1984)"



VDB : "Qu'avez-vous fait après votre départ de l'Union Sportive de Samer ?"

C.B. : "Nous avons créé un nouveau club de football le FC Samer (Football club Samer) où je fus joueur jusqu'en 1996 et ayant comme président Monsieur Alex Delplanque. Après son décès, cette même année, j'ai repris la présidence jusqu'en 2010 car je ne voulais pas que le club s'arrête, et aussi par respect envers les personnes qui avaient signé une licence. Mes meilleurs moments avec le FC ont été la montée en excellence. Il y avait environ 140 licenciés."

VDB : "USS et FC sont devenus RCS (Racing Club de Samer). Malgré les réticences de certaines personnes, vous avez accepté, pourquoi ?"

C.B. : "Pour le bien du football ! Un seul club est l'idéal pour progresser, et aussi, suite à une demande de la municipalité et une majorité de Samériens."

VDB : "Vous avez arrêté la présidence, que faites vous maintenant ?"

C.B. : "Je m'occupe de l'entraînement des jeunes le mercredi et des matchs le samedi, car nous avons 80 licenciés sur un total de 180. Je participe toujours à la vie du club, mon souhait est qu'il progresse, que tout Samer s'y reconnaisse. Je ne voudrais pas terminer sans remercier mon épouse qui m'a toujours épaulé en tant que trésorière du club depuis de nombreuses années."



DÉCÈS

14 mai : Jean-Claude CAULIER, 69 ans
 02 juin : Ghislain CARIQU, 63 ans
 02 juin : Roger HOLUIGUE, 83 ans
 04 juin : Christian LEDIEU, 57 ans
 18 juin : Daniel DUPONT, 83 ans
 27 juillet : Pierrette ANQUEZ Veuve SART, 85 ans
 08 août : Daniel HENOT, 77 ans
 9 septembre : Robert LANG, 85 ans
 24 septembre : Cyprien FOURNIER, 67 ans
 30 septembre : Brigitte DELATTRE, 43 ans
 04 octobre : Colette BEURAIN Veuve BRUXELLES 77 ans

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

04 mai : Jade SART
 14 mai : Alycia LANNOY
 17 mai : Mahé POULAIN
 18 mai : Léo PAQUE
 18 mai : Emma MEGRET
 06 juin : Ambrosia BRAEM
 10 juin : Paul BELLOY
 24 juin : Cléa REGNIER
 27 juin : Nathan BLAS
 29 juin : Aiméa GRESSIER
 30 juin : Lola LEMATTRE
 01 août : Nina MERLIN
 06 août : Martin LAMOUR
 14 août : Lou BELLETTRE
 19 août : Enora DUMINIL
 25 août : Elsa CAFFIER
 18 septembre : Mathias GOUDALLE
 24 septembre : Charlotte QUEVAL
 24 septembre : Raphaël CHAUCHOY

MARIAGES



Kévin Heumez et Audrey Bouchez



Christophe Delcloy et Cindy Menu



William Rochoy et Meggie Caux



Nicolas Baillieu et Justine Danger



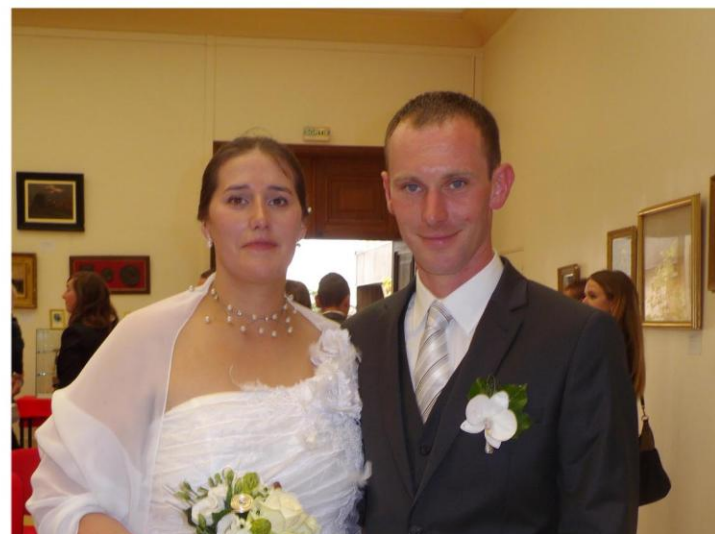
Pierric Leprêtre et Eva Landsheere



Rémy Vasseur et Aurélie Ramet



Vincent Merlot et Lydie Chochois



Marcel Thellier et Alexia Lignier



Maximilien Deblock et Emilie Delbecq



David Noël et Nathalie Coppin

ANNIVERSAIRES

La doyenne de Samer, M^{me} Douchain, avait fêté ses 100 ans

Au moment où nous bouclons cette édition, nous apprenons le décès de Mme Douchain. C'était notre doyenne à tous, samériennes et samériens. Madame Douchain avait fêté, en mai dernier, ses 100 printemps !

Alors, c'est bien sûr entourée de sa nombreuse famille qu'elle avait savouré l'événement.

Et quoi de plus normal, les élus étaient allés à sa rencontre pour la féliciter. Nous présentons à la famille nos plus sincères condoléances.



NOCES DE DIAMANT

Félicitations à M. & Mme André Pierru

C'est le 19 septembre 1953 que Mauricette Ducrocq et André Pierru se sont dit "oui", à Samer.

Samedi dernier, entouré de leur familles, de leurs amis et de membres du conseil municipal, ils ont renouvelé ces vœux.

M. le Maire, rappela combien André Pierru s'est investi dans la vie de la commune ; il fut notamment conseiller municipal de 1971 à 2008, mais s'est également mis au service du football régional.

Nous les félicitons et leur souhaitons encore beaucoup d'années de bonheur et de santé !



JOYEUX ANNIVERSAIRE



< M. EUGÈNE HÉNOT
(90 ANS)



M. MARCEL LABONTÉ >
(80 ANS)



< M^{ME} THÉRÈSE DURIEUX
(80 ANS)



M^{ME} IRÈNE
MAQUINGHEN >
(80 ANS)

DANCING STARS

UNE BIEN BELLE JOURNÉE POUR "MAJORETTES EN FÊTE"



Le soleil était au rendez vous pour la journée "Majorettes en fête ". Après un défilé dans les artères de la commune, les majorettes ont convergé vers la salle Lemanski pour le concours. Six clubs avaient répondu présent à l'invitation : Neufchâtel-Hardelot, Equihen-plage, Rinxent, Rang du Fliers, Le Portel et Landrethun le nord. Chaque club a évolué dans des chorégraphies très travaillées devant un nombreux public et un jury composé de majorettes de Samer (Virginie, la capitaine et Laura, la sous-chef) et présidé par M^{me} Florence Courbot, monitrice de la fédération.

Les Opalines de le Portel plage ont remporté la 1^{ère} place de ce concours de Twirling bâton. Organisatrices, les Dancing Stars étaient hors concours . Merci aux élus présents qui ont remis les coupes, aux capitaines de chaque club et aux batteries fanfares, sans oublier de remercier tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette manifestation.

SAMER TENNIS DE TABLE

FIN DE SAISON SUR LES CHAPEAUX DE ROUE



Trois jeunes pongistes de Samer Vice-championnes du Pas-de-Calais.

A Calais , lors de la finale du championnat départemental du Pas-de-Calais et après trois manches de cinq matches, Morgan Pouly, Léa Rigal et Clémence Durieux ont terminé sur la deuxième marche du podium. La finale fut âprement disputée et Samer s'inclina devant Mark après un dernier match épique puisqu'il fallut cinq sets avec une belle à 11 - 7 pour échouer de peu au titre.

Le Samer TT dignement représenté au Grand Prix du Crédit Agricole et de la Coupe du Pas-de-Calais.

En juin, se déroulaient à Arras les finales du Grand Prix du Crédit Agricole et de la coupe du Pas-de-Calais en individuel jeunes ; Samer TT y avait emmené 11 de ses jeunes. Le grand prix du Crédit Agricole se dispute sur trois journées tout au long de l'année sportive, la première était organisée à Samer, la seconde à Boulogne et la dernière sur Arras et c'est le cumul de points des trois compétitions qui sert au classement final.

En catégorie " féminines cadettes", sur la plus haute marche du podium, une sociétaire du Samer TT, Morgan Pouly, reçut une magnifique coupe et une médaille d'Or. Nos autres membres du club ne déméritaient pas et se classaient honorablement.



En coupe du Pas-de-Calais, nous retrouvons Morgan qui terminait sur la quatrième marche du podium et obtenait la médaille de Bronze et bons résultats de ses partenaires du Samer TT.

Félicitations à toute l'équipe qui se composait de : Morgan Pouly, Léa Rigal, Clémence Durieux, Luc Talleux, Quentin Labre, Mathis Dos Santos, Corentin Labre, Fabien Pouly, Alexandre Dendiével, Théo Bouklifa et Aiky Ray Rakotoarivony. Félicitations aux entraîneurs.

CASAC SAMER ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU JUJUTSU

L'Assemblée Générale du club de Jujutsu a eu lieu en juin dernier, précédée de la cérémonie de remise des ceintures. Cette journée a été riche en émotion, puisque 16 ceintures ont récompensé le travail d'une année.

- 11 élèves ont reçu leur ceinture jaune : Enzo Gournay, Gauthier Lefebvre, Chloé Vasseur, Zoé Vasseur, Jules Fréel, Jules Lecaille, Lilian Desenclos, Julien Mercier, Caroline Fourmeau, Laure Chochoy et Jean-luc Dachicourt ;
 - une élève la ceinture orange : Clara Level ;
 - un élève la ceinture verte : Pascal Heumez ;
 - deux barrettes bleues pour Lucas Bouklifa et Robin Heumez ;
 - et enfin le professeur-adjoint, Jauffrey Cariou, a obtenu sa ceinture noire 3^{ème} stade des valeurs.
- De nombreux parents sont venus applaudir leurs enfants lors de cette cérémonie.



BIBLIOTHÈQUE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE "CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE POUR TOUS"



L'association départementale "Culture et bibliothèque pour tous" (CBPT) du Pas de Calais, a tenu son assemblée générale à Samer, en mairie.

Les responsables de la bibliothèque locale ont accueilli chacune des bibliothécaires avec un petit en-cas.

Puis, les élus prononcèrent une allocution de bienvenue, rappelant l'importance que tenait la bibliothèque dans une commune en général et dans notre ville en particulier.

SAMÉRIA UN SPECTACLE DE FIN DE SAISON HAUT EN COULEURS

Le spectacle de fin d'année a eu lieu à la salle Lemanski en juin dernier.

180 danseurs (en danse moderne-jazz, classique, contemporaine, cabaret, hip hop) sont venus sur scène présenter leurs chorégraphies. Tous les ateliers de l'association étaient représentés : zumba adultes et enfants, baby gym et fitness.

Avec la rentrée, de nouvelles manifestations sont déjà en préparation : les zumba party enfants, la bourse aux jouets, qui aura lieu le dimanche 24 novembre à la salle Lemanski (animations sportives le matin, spectacle de danse et venue du Père Noël)

renseignements sur Facebook ou au 06 80 92 02 88



AMICALE LAÏQUE L'ÉCOLE DE TIR HONORE SES CHAMPIONS



La commune a rendu hommage à une belle réussite qui a rempli de joie et de fierté la section tir de l'Amicale Laïque de Samer.

Créée en 2010, l'école de tir a réussi le pari d'emmener ses benjamins en championnats de France, et surtout, celui de remporter le titre !

Didier Sart, le responsable de la section, a entraîné, avec une sérieuse équipe de bénévoles, les poussins arrivés en 2011. L'année suivante, les résultats étaient déjà bien réels, avec plusieurs championnats remportés en région et département. Au niveau benjamin et après avoir décroché à nouveau les titres de champions départemental et régional, c'est à Arques qu'ils sont devenus Champions de France.

Les félicitations étaient bien évidemment de rigueur lors de la cérémonie organisée en mairie, où les élus n'ont pas manqué de venir saluer le beau parcours de ces 6 jeunes.

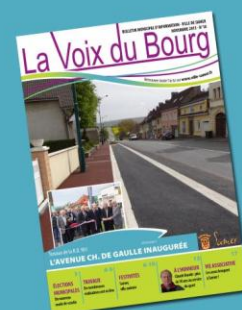
Didier Sart, de son côté, a assuré que cette réussite « était aussi celle de Samer », grâce au soutien dont le club de tir bénéficie.
Renseignements : 06 76 98 75 04

RACING CLUB DE SAMER TRÈS BELLE SAISON POUR L'ÉQUIPE B !

Très belle saison de l'équipe B du RC Samer qui monte en promotion de 1^{ère} division.

Elle n'a connu qu'une seule défaite sur toute la saison !

Bravo aux joueurs et aux dirigeants : Olivier Soret et Hugo Baillieu.



LA VOIX DU BOURG
Bulletin trimestriel d'informations édité par la Ville de Samer

Tirage : 1.750 exemplaires

Directeur de publication : Claude Bailly
Conception : Sébastien Pont
Crédits photos : Lucille Bruyez - Mairie de Samer

Imprimé par : Desvres Impression

CALENDRIER DES FÊTES 2 0 1 4

MAI

- 01 : Fête du travail
- 04 : Brocante de par l'association Saint Georges
- 08 : Commémoration de la Victoire de 1945
- 11 : Randonnée de la biche par l'US Samer Cyclo
- 14 : Finale départementale de tennis de table
- 18 : Randonnée cyclotouriste Lille-Hardelot
- 23 : Fête des voisins
- 24 : Election « Miss Pays de la Fraise » avec repas spectacle
- 25 : Brocante, marché du terroir et vente de fraises
- 29 : Repas des aînés

JUIN

- 01 : Tournoi de badminton
- 07 : Concours de pétanque & Spectacle de fin de saison de Saméria
- 07 - 09 : Ducasse Communale
- 09 : Brocante de l'AS Tir
- 17 : Course pédestre
- 18 : Commémoration appel du 18 juin
- 20 : Randonnée cycliste Londres Paris
- 21 : Portes ouvertes du Collège Le Trion
- 21 : Concours de pétanque
- 21 : Randonnée Samer Le Crotoy Samer par US Cyclo
- 21 : Fête de la musique et embrasement du clocher
- 21 - 23 : Festivités fête des fraises et marché du terroir
- 22 : Fête des Fraises & Concours chevaux Boulonnais & Brocante par l'APVL
- 23 - 28 : Concours de tir
- 27 : Concours de pétanque nocturne par US Samer pétanque & Spectacle de l'école primaire
- 28 : Spectacle La Danse Un Langage & Remise des prix de l'école de musique
- 29 : Fête de fin d'année de l'école St-Wulmer & Journée de convivialité (marche à pieds, vélo, etc...)

JUILLET

- 05 : Bal CD Country
- 14 : fête Nationale : retraite aux flambeaux, feux d'artifice, bal et peintres dans la rue
- 19 - 20 : Concours National de Juments Boulonnaises

CALENDRIER DES FÊTES 2 0 1 4

AOÛT

- 15 : Randonnée VTT par l'ASPTT
- 16 - 17 : 24^{ème} Rallye de la Communauté de Communes Desvres-Samer et Boulogne
- 30 : Loto quine du RCS
- 31 : Concentration souvenir Guy Soret par US Cyclos

SEPTEMBRE

- 14 : Loto quine par l'US Pétanque & Festival des Majorettes
- 20 : Concours National Etalons Boulonnais
- 21 : Loto quine par l'APVL & Brocante par les Amis de la Musique au Trion

OCTOBRE

- 04 : Loto quine des Amis de la Musique
- 12 : Repas des aînés de Saint Georges
- 18 : Ateliers d'artistes : expositions par Samer Loisirs pour Tous
- 19 : Loto quine par le club du 3^{ème} Âge
- 25 - 26 : Gala des Majorettes

NOVEMBRE

- 08 : Loto quine par Saint Georges & Concert de l'Orchestre d'Harmonie
- 10 : Repas par le RCS au SRPA
- 11 : Cross pédestre de la biche & Commémoration de l'Armistice 14-18 & Repas des Anciens Combattants
- 15 : Bal CD Country
- 16 : Thé dansant par Samer Danse de salon
- 23 : Fête Sainte Cécile

DÉCEMBRE

- 5 - 7 : Téléthon à Samer
- 7 : Loto quine par l'APVL
- 13 : Bal CD Country du Téléthon
- 4 : Repas de Noël du Club du 3^{ème} Âge
- 19 : Fête de Noël de l'école Saint-Wulmer & Fête de Noël de l'école Coustès
- 21 : Marché de Noël du Comité des Fêtes
- 26 - 29 : tournoi de football en salle du RCS

JANVIER

- 08 : Assemblée générale du Club du 3^{ème} Âge
- 11 : Galette des rois de Samer Loisirs pour tous
- 12 : Critérium fédéral de Tennis de Table & Vœux des Amis de la Musique
- 18 : Galette des rois de Samer Danse de Salon
- 22 : Galette des rois du Club du 3^{ème} Âge
- 26 : Vœux du Jujutsu & Vœux de la Commune

FÉVRIER

- 02 : Loto quine de l'association Saint Georges
- 07 : Loto quine de l'école Coustès
- 08 : Bal CD Country
- 09 : Thé dansant « le Monde de Martin »
- 16 : Loto quine du Club du 3^{ème} Âge
- 21 : Carnaval de l'école Coustès
- 23 : Loto quine de l'US Pétanque

MARS

- 08 : Loto quine de l'APLB
- 09 : Thé dansant & Réunion des Jardiniers de France
- 15 : Concours de belote du RCS
- 16 : Loto quine des Amis de la Musique
- 22 : Repas familial du Jujutsu & Grand prix de tennis de table du Crédit Agricole
- 29 : Concert des élèves de l'Ecole Municipale de Musique

AVRIL

- 04 : Soirée théâtre de l'école Saint-Wulmer
- 05 : Loto quine du RCS & Congrès de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais
- 13 : Portes ouvertes à la Maison Familiale et Rurale
- 19 : Repas du club de Basket
- 19-21 : Salon de la Caricature
- 20 : Chasse aux œufs & Repas de Pâques du Club du 3^{ème} Âge
- 21 : Brocante de l'APVL & Thé dansant de Samer Danse de Salon